

Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2016

Les CCI de France appellent le Gouvernement à faire cesser les blocages qui nuisent à l'économie et aux entreprises françaises. Lors de l'Assemblée Générale du 24 mai, elles ont adopté à l'unanimité le vœu suivant :

« L'Assemblée Générale de CCI France, réunie le 24 mai 2016, demande au Gouvernement d'assumer sa mission de gardien de l'ordre public pour que la reprise économique fragile ne soit pas démolie par le jusqu'au-boutisme de mouvements corporatistes ou idéologiques.

Elle attend du Gouvernement qu'il prenne toutes les dispositions nécessaires pour que la libre circulation des personnes et des marchandises soit assurée et que l'image de la France comme son attractivité soient préservées. »

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90 f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 154 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 1 800 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires.

A ceux qui agissent, s'investissent, s'engagent, risquent, innover, exportent... Découvrez leurs parcours et leurs témoignages sur **#CCIcommunity**

46-48 avenue de la Grande Armée – CS 50071 - 75858 Paris Cedex 17 - T. 01 40 69 37 00

cci.fr | [Twitter](#) | [Facebook](#) | [Dailymotion](#)